



Club de Vitesse sur Glace du Havre  
12 lotissement les pommiers  
76110 SAUSSEUZEMARE EN CAUX  
Tél-port : 06.32.43.93.04  
E-mail : stephanielavenu@wanadoo.fr

## **ANNONCEMENT LIGUE DE NORMANDIE Saison 2014/2015**

Le C.V.G.H organise le CHAMPIONNAT de LIGUE de NORMANDIE  
Dimanche 08 mars 2015 de 8H00 à 17H00  
Patinoire du Havre  
106 rue Louis Blanc,  
76620 LE HAVRE

**Inscriptions :** les inscriptions sont à faire avant le samedi 21 février 2015  
: Sur l'adresse <https://www.short-track.fr>  
+copie au compétitor steward:  
Bertrand Mius : [bertrand.mius@wanadoo.fr](mailto:bertrand.mius@wanadoo.fr)  
Juge arbitre : Alain Jeanne

**Les inscriptions hors délai ne seront pas prises en compte.**

Le montant des droits d'inscription est de **20 €** par patineur à établir à l'ordre du CVGH.  
Un chèque de caution de 50 € sera demandé pour les bonnets.

### **Les Pistes**

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 56mx26m sur laquelle seront tracées 3 pistes de 111,12m selon la règle ISU 280.  
Le tour de la piste sera recouvert de matelas de protection.

### **Distances et catégories d'inscription**

#### **Individuelles Hommes et Dames**

<b>Seniors</b>	- 1000 M - 500 M - 1500M sur sélection
<b>Juniors A</b>	- 1000 M - 500 M - 1500M sur sélection
<b>Juniors B</b>	- 1000 M - 500 M - 1500M sur sélection
<b>Juniors C</b>	- 1000 M - 500 M - 1000M sur sélection
<b>Juniors D</b>	- 777 M - 500 M - 1000M sur sélection
<b>Juniors E</b>	- 500 M - 333 M - 777M sur sélection

#### **Relais (relais organisés si le timing le permet)**

Dames : 2000M                      Hommes : 3000M

La 3ème distance est une Super-Finale. Pour la 'Superfinale A', ne participera que les patineurs ayant des points de 'finale A' à l'issue du classement général provisoire des distances précédentes.

Cependant, le nombre maximum de participants est fixé à :

- 4 participants pour les Super-Finales 500, 777, 1000m
- 6 participants pour les Super-Finales 1500m

Les ex aequo en points de finale aux 4èmes places (pour les Supers-Finales 500, 777, 1000m) ou les aequo en points de finale aux 6èmes places (pour les Supers-Finales 1500m), participeront également aux Super-Finales.

### **Participation :**

Tout patineur engagé est obligatoirement licencié (**compétition**) à la Fédération Française des Sports de Glace et inscrit dans l'une des catégories précitées.

Tout patineur pour être engagé, **doit avoir réalisé le temps de sélection (depuis le 01/07/2013)** de la catégorie où il est inscrit et rappelé ci-dessous :

Si nécessaire, il sera demandé un justificatif indiquant que le temps de sélection a bien été réalisé (fiche de test dûment renseignée, protocole...)

	Hommes		Dames
Seniors	51.00	au 500M	57.00 au 500M
Junior A	53.00	au 500M	59.00 au 500M
Junior B	55.00	au 500M	60.00 au 500M
Junior C	58.00	au 500M	63.00 au 500M
Junior D	63.00	au 500M	68.00 au 500M
Junior E	67.00	au 500M	73.00 au 500M
	Ou	48.00 au 333M	ou 51.00 au 333M

### **Classement :**

Pour participer au classement, le patineur doit être présent au départ de la première course.

Toutes les distances se courent à partir des huitièmes de finale (si nécessaire), et par élimination jusqu'à la finale. Conformément à la règle 9.3.b et si le timing le permet, les éliminés des tours préliminaires (séries, quarts, etc...) courent des finales de consolation, sans attribution de points.(système toutes finales)

### **Récompense :**

Récompenses pour les 3 premiers du classement général individuel dans chacune des catégories selon le règlement ISU. Récompenses pour les 3 premiers du classement général par club selon le règlement CSNPV.

### **Règlement :**

Les règles de compétition font référence aux règlements ISU et nationaux de la CSNPV.

Les patineurs sont équipés conformément à la règle 291 de l'I.S.U les bouts de lames doivent avoir un arrondi d'un rayon de 10mm (pièce de 20 cts)

Tout concurrent se doit de respecter les officiels, leurs consignes et le règlement sous peine de sanction.

Dans tous les cas, l'esprit sportif devra d'être respecté par chacun : participants, officiels, ou responsables de club.

### **Service médical :**

Présence d'un service de premiers secours et d'évacuation des blessés.

### **Tirage au sort :**

Le tirage au sort se déroulera, sous la responsabilité du Juge arbitre et du Compétitor-steward, le **08 mars 2015 à 8h00 à la patinoire du Havre.**

La Présidente du CVGH  
Stéphanie LAVENU